

3ASK
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 1000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 82 RUE DE MONTREUIL, 94300 VINCENNES

PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIÉS
L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
LE TREIZE FEVRIER

Certifié conforme par Monsieur HASSAN Md Mohibul le 13/02/2026



Les associés de la société SAS 3ASK Société Par Actions Simplifiée au capital de 1000 euros dont le siège social est au 82 RUE DE MONTREUIL, 94300 VINCENNES se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social sur convention faite conformément aux statuts.

Il en résulte du registre de présence qu'à cette réunion :
Sont présents :

1°- Monsieur HASSAN Md Mohibul

Né le 01/01/1981 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise,
Demeurant au 01 RES LE GAI LOGIS PORTE 0 93350 LE BOURGET

2°- Monsieur ISLAM Md Saiful

Né le 20/06/1991 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise,
Demeurant au 7 RUE DE PANAMA 75018 PARIS
Propriétaire de 330 actions

3°- Monsieur AHMED Robel

Né le 26/03/1986 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladesh,
Demeurant au 30 AVENUE DE VERDUN 93130 NOISY-LE-SEC
Propriétaire de 330 actions

4°- Monsieur KABIR Md Jahirul

Né le 05/01/1983 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité
Bangladaise, Demeurant 1 PLACE DE LA TRAVERSE 95400 VILLIERS LE
BEL
Propriétaire de 340 actions

5°- Monsieur SHAMSUZZAMAN A.T.M

Né le 10/10/1985 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise,
Demeurant au 20 RUE DU CLOS FEUQUIÈRES, 75015 PARIS

Soit au total MILLE (1000) actions

Le président donne lecture et rappelle l'ordre du jour de l'assemblée indiqué dans les convocations, qui comprend la question suivante :

ORDRE DU JOUR :

CESSION D'ACTIONS, CHANGEMENT DE GERANT

PREMIERE RESOLUTION :

La collectivité des associés, prend connaissance du projet de cessions d'actions comme suit :

Monsieur KABIR Md Jahirul, soussigné de première part, cède et transporte 250 actions, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à

Monsieur SHAMSUZZAMAN A.T.M

Né le 10/10/1985 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise,
Demeurant au 20 RUE DU CLOS FEUQUIÈRES, 75015 PARIS
soussigné de seconde part, qui accepte, la pleine propriété de 250 actions.

Monsieur KABIR Md Jahirul, soussigné de première part, cède et transporte 90 actions, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à

Monsieur HASSAN Md Mohibul

Né le 01/01/1981 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise, Demeurant au 01 RES LE GAI LOGIS PORTE 0 93350 LE BOURGET, soussigné de seconde part, qui accepte, la pleine propriété de 90 actions.

Monsieur ISLAM Md Saiful, soussigné de première part, cède et transporte 80 actions, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à

Monsieur HASSAN Md Mohibul

Né le 01/01/1981 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise, Demeurant au 01 RES LE GAI LOGIS PORTE 0 93350 LE BOURGET, soussigné de seconde part, qui accepte, la pleine propriété de 80 actions.

Monsieur AHMED Robel

, soussigné de première part, cède et transporte 80 actions, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, à

Monsieur HASSAN Md Mohibul

Né le 01/01/1981 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise, Demeurant au 01 RES LE GAI LOGIS PORTE 0 93350 LE BOURGET, soussigné de seconde part, qui accepte, la pleine propriété de 80 actions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés, comme conséquence de la résolution précédente, et sous réserve de la réalisation de la cession de parts projetée, décide de modifier l'article 8 des statuts de la façon suivante :

« Le capital social est fixé à la somme de : 1000 euros.

Il est divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, entièrement libérées , souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux en proportion de leurs apports respectifs, à savoir :

CESSION D' ACTIONS EN DATE DU 13/02/2026 :

Après cessions de parts en date du 13/02/2026, le capital est réparti comme suit :

1°- Monsieur HASSAN Md Mohibul

Né le 01/01/1981 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise,
Demeurant au 01 RES LE GAI LOGIS PORTE 0 93350 LE BOURGET
Propriétaire de 250 actions

Monsieur ISLAM Md Saiful

Né le 20/06/1991 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise,

Demeurant au 7 RUE DE PANAMA 75018 PARIS

Propriétaire de 250 actions

Monsieur AHMED Robel

Né le 26/03/1986 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladesh,

Demeurant au 30 AVENUE DE VERDUN 93130 NOISY-LE-SEC

Propriétaire de 250 actions

Monsieur SHAMSUZZAMAN A.T.M

Né le 10/10/1985 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise,

Demeurant au 20 RUE DU CLOS FEUQUIÈRES, 75015 PARIS

Propriétaire de 250 actions

Total des parts formant le capital social 1000 actions. »

Les soussignés déclarent expressément que ces parts sociales ont été réparties entre eux dans la proportion sus-indiquée

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée donne tous pouvoirs à **Monsieur SHAMSUZZAMAN A.T.M** d'effectuer, une fois la cession réalisée et signifiée à la société, toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

En date du 13/02/2026, Par décision des associés réunis en assemblée, il est décidé de nommer en qualité de président de la société :

Monsieur HASSAN Md Mohibul

Né le 01/01/1981 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise,
Demeurant au 01 RES LE GAI LOGIS PORTE 0 93350 LE BOURGET

En remplacement de **Monsieur KABIR Md Jahirul**, démissionnaire à ce poste.

En conséquence **l'article 26** est modifié

En date du 13/02/2026, Par décision des associés réunis en assemblée, il est décidé de nommer en qualité de président de la société :

Monsieur HASSAN Md Mohibul

Né le 01/01/1981 à COMILLA (BANGLADESH) de nationalité Bangladaise,
Demeurant au 01 RES LE GAI LOGIS PORTE 0 93350 LE BOURGET

Fait à VINCENNES,
Le 13/02/2026

Monsieur HASSAN Md Mohibul



- **Monsieur ISLAM Md Saiful**



- **Monsieur AHMED Robel**



Monsieur SHAMSUZZAMAN A.T.M



Monsieur KABIR Md Jahirul

